

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 20 janvier 2020 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM. Marcel Mainville
Benoît Huet
Normand Poirier
MMES Nathalie Francoeur
Nancy Cloutier

Absence : Josée Boulay

Étaient également présents Mesdames Marie Dufresne, directrice générale et Léona Francoeur, adjointe et Monsieur Stéphane Langlais, coordonnateur des travaux publics.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 001-01-20

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de décembre
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- et certaines**
- 6-- rapport du conseil, et **suivi des procès- verbaux** : (voir liste)
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Adoption des diverses quote parts : ADMQ-COMBEQ-FQM-MRC-OMHC
 - 9.2 : Taxes en retard
 - 9.3 : Augmentation employés permanents selon budget
 - 9.4 : jeux Petite Vallée- paiement- et courriel reçu
 - 9.5 : Compteurs d'eau - soumission
 - 9.6 : maire-suppléant
 - 9.7 : mur St-Yvon
 - 9.8 : si service Première ligne pour 2020
 - 9.9 : éclairage entrepôt
 - 9.10 : demande Guy Bouchard/projet
 - 9.11 : acceptation travaux réalisés voirie 2019- 2 résolutions
 - 9.12 : engagement pompier
 - 9.13 : salle de gym
 - 9.14 : lotissement
 - 9.15 : inventaire pour lumières de rues
 - 9.16 : contrat entretien génératrice Drumond
 - 9.17 : camion incendie - turbo
 - 9.18 : SIA
- 10- note de la DG- une rencontre est prévue avec un ingénieur afin de discuter des sujets suivants : TECQ- Financement- Primeau (ing.) reddition de compte- nouvelle programmation - rapports en eau potable etc..
- 11- Rapport du directeur des travaux publics
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 002-01-20

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 09 décembre 2019

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 décembre 2019, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 décembre 2019 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 003-01-20

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 décembre 2019

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 décembre 2019, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL
EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 décembre 2019 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Madame la mairesse demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

Résolution # 004-01-20

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} décembre au 31 décembre 2019

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2019;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de décembre 2019 au montant de 70 991.50\$ soient acceptés, incluant prélèvements et salaires. De plus : la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires

approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 005-01-20

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 127 161.79\$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 20 janvier 2020;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 127 161.79\$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 006-01-20

Adoption des quotes parts annuelles

SUR LA PROPOSITION DE BENOÎT HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal autorise le paiement des quotes parts suivantes : MRC : 10 603\$, FQM : 1 124.27\$, ADMQ : 1 820.42\$, OMH 3 655\$, COMBEQ : 436.91\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 007-01-20

Liste des personnes endettées envers la municipalité.

CONSIDÉRANT QU'une liste des taxes en retard a été soumise à l'attention des membres du conseil municipal, liste en date du 20 janvier 2020.

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens n'ont pas réglé le retard de 2018 et que par conséquent une lettre sera acheminée à chacun leur mentionnant qu'ils ont jusqu'au 31 janvier pour régler les taxes en retard.

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la directrice générale soit autorisée à leur transmettre un avis que si les dossiers ne sont pas réglés ils seront transmis à la MRC pour vente pour taxes sans autre avis aux citoyens concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9.3 : Résolution # 008-01-20

Augmentation de salaire/indexation au coût de la vie

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

Que le conseil municipal accorde une augmentation de 2.2%
aux quatre employés permanents travaillant à l'année
selon l'indice du coût de la vie, pour l'année 2020 tel
que mentionné au budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 009-01-20

Jeux été 2020/Petite Vallée

Considérant que la municipalité a déjà donné son accord à
la municipalité de Petite Vallée, organisatrice des jeux
des 50 ans et plus Gaspésie en accordant un montant de
2 500\$;

POUR CE MOTIF IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND POIRIER
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le paiement de 2500\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 010-01-20

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise
d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un
rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également installer
20 compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un
échantillon de 20 compteurs d'eau dans le secteur
résidentiels ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau n'a
pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite
établie par le Ministère des Affaires municipales et de
l'Habitation (MAMH) depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par BENOÎT HUET
CONSEILLER,

QUE la municipalité de Cloridorme s'engage d'ici le
1^{er} septembre 2020 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les
travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offre
 - b. Octroi du contrat
 - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs
- Avoir complété l'installation des compteurs d'eau à
la consommation.
- Que la directrice générale, Madame Marie Dufresne
est autorisée à aller en soumission afin de réaliser
ces installations avant la date limite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 : Résolution # 011-01-20

Maire suppléant

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

Que le conseil municipal nomme monsieur Normand Poirier
prochain maire suppléant pour les huit prochains mois.
Monsieur Poirier accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 012-01-20

Mur St-Yvon/MTQ

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, après discussion, avise le
ministère des Transports qu'il a retenu les solutions
suivantes : premier choix : la solution #3 soit le brise
lame, second choix : la #4 rehaussement de la route avec
un mur.

Le conseil tient à mentionner au ministère que sa
situation financière ne lui permet pas de participer
financièrement au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution # 013-01-20

Service première ligne

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal ne retiendra pas pour 2020 les
services de première ligne avec la firme Tremblay Bois
Mignault. Il préfère aller selon les besoins, cas par cas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 014-01-20

Éclairage entrepôt

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL
EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal mandate la directrice générale,
madame Marie Dufresne à faire vérifier les compteurs
installés à l'entrepôt situé au 570, route 132, par Hydro-
Québec. Depuis l'installation des nouveaux compteurs nous
avons remarqué une hausse importante des factures
électrique et ce malgré que l'entrepôt soit presque
toujours fermé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9.10 Résolution # 015-01-20

Projet/film documentaire sur les danses

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal ne participera pas monétairement
à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 016-01-20

Voirie 2019/ Programme d'aide à la voirie locale/Volet
projet particulier d'améliorations

ATTENDU QUE le ministère des Transports a octroyé un
montant maximal de 8500\$ à la municipalité dans le cadre
du programme d'aide à la voirie locale;

ATTENDU QUE la municipalité de Cloridorme avait ciblé des
travaux à être exécutés dans les routes du Brûlé, de la
Pointe et de la Colonie, travaux qui ont été réalisés à
l'été 2019;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal informe le ministère que les
travaux ont été réalisés au coût de 8 868.88\$ qu'il
transmettra tous les documents nécessaires au ministère,
factures, résolution et formulaire V-0321 afin de
permettre le versement de l'aide financière tel que
convenu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 017-01-20

Voirie 2019/Programme d'aide à la voirie locale/Volet
entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une
compensation de 19 918\$ pour l'entretien des routes
locales pour l'année civile 2019.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la
municipalité visent l'entretien courant et préventif des
routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts,
situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la
municipalité.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal informe le ministère des
Transports de l'utilisation des compensations visant
l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et
2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces
routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité
conformément aux objectifs du volet entretien des routes
locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9.13 Résolution # 018-01-20

Engagement pompier

SUR LA PROPOSITION DE BENOÎT HUET CONSEILLR IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal engage madame Marie Lou Dufresne
comme pompière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 Résolution # 019-01-20

Salle de gym

CONSIDÉRANT le peu d'achalandage pour la salle de gym et
après analyse des membres du conseil;

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLR IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil a décidé d'offrir les équipements encore en
bon état à la population. Une visite est organisée et les
équipements seront cédés au plus offrant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 Résolution # 020-01-20

Lotissement

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLR IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le coordonnateur en travaux
publics à émettre les permis de lotissement tel que
demandé par l'arpenteur (2020-001).

Cette autorisation valide les demandes de 2018 et 2019
(2018-003, 2018-019, 2019-011 et 2019-001).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.16 Résolution # 021-01-20

Lumières de rues

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLR IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le coordonnateur des travaux
publics à garder un inventaire de pièces pour la
réparation des lumières de rues afin de pouvoir procéder
à l'entretien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.17 Résolution # 022-01-20

Entretien génératrice Drumond

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLR IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le coordonnateur des travaux
publics à vérifier pour obtenir l'entretien pour les
génératrices par la compagnie » génératrice Drumond ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.18 Résolution # 023-01-20

Réparation camion incendie

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil autorise les travaux suivants sur le
camion incendie : changer le turbo et vérifier à ce que
le camion fonctionne bien et puisse se rendre sur les
interventions adéquatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.19 Résolution # 024-01-20

Demande projet SIA

SUR LA PROPOSITION DE BENOÎT HUET CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil ne participera pas monétairement à la
demande reçue du SIA. L'aide financière déjà octroyée
n'était pas récurrente et n'avait jamais été mentionnée
en ce sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Directrice générale

Mentionne qu'il y aura une rencontre avec l'Ingénieur de Tétra
Tech afin de discuter des points suivants : financement- TECQ-
programmation- Primeau et rapport préliminaire en eau potable.

11- Rapport du coordonnateur des travaux publics :

Monsieur Stéphane Langlais parle du déneigement et
mentionne que présentement tout se déroule bien.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les citoyens à la période
de questions.

Questions portant sur : mur de St-Yvon, rapport chasse et
Pêche et maison délabrée.

Clôture de la séance

14-Résolution # 025-01-20

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à
l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 20h18

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Michèle Fournier mairesse, atteste que la signature
du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi
de toutes les résolutions qu'il contient au sens de
l'article 142 (2) du Code municipal ».

Mairesse

Sec-trésorière
